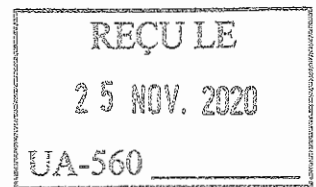




ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2020

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES (867)





TRAFICS 2019-2020

**RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES
COMMISSIONS SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'exercice clos le 30 juin 2020 portant la signature électronique 4347898879, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

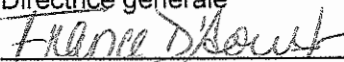
La direction du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

La direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et elle approuve les états financiers. Elle est assistée dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Directrice générale



Directrice des Services des ressources financières

Lieu : La Prairie, Qc

Date : 17 novembre 2020



TRAFICS 2019-2020

**RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES
COMMISSIONS SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil d'administration

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (ci-après « le Centre de services scolaire ») portant la signature électronique 4347898879, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 4347898879 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre des services scolaire au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Le 17 novembre 2020

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 1200
Montréal (Anjou), Québec
H1M 3S3

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108047

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997.

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST, la provision pour créances douteuses et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le solde disponible.

Taxes scolaires à recevoir et débiteurs

Les taxes scolaires à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P), au Régime de retraite des enseignants (R.R.E), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (R.R.P.E.) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (R.R.A.S.). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux, de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, des indemnités de départ, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est déduit de la dette à long terme.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste de « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont inscrites graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et/ou visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEES a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice financier au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente des biens et services et les revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, s'il y a, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Révision d'estimation comptable

En 2020, la direction a révisé la méthode de calcul de la provision pour créances douteuses. Par conséquent, le pourcentage calculé sur les débiteurs à partir de la deuxième année précédant l'année courante a été modifié de 70% à 100% à compter du 1er juillet 2019. Ce changement a été appliqué prospectivement.

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 du rapport financier.

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEES. La marge de crédit autorisée au 30 juin 2020 est de 116 831 641 \$ (152 634 748 \$ au 30 juin 2019). L'acceptation bancaire totalisant 72 millions de dollars vient à échéance le 9 juillet 2020 au taux d'intérêt de 0.8250 %. Cette acceptation bancaire est garantie par le MEES.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2020	2019
Salaires courus, déductions et charges sociales	25 750 193	23 860 038
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	199 743	594 882
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	16 561 701	16 857 856
Intérêts courus	1 568 267	1 537 781
	44 079 904	42 850 557

7. REVENUS REPORTÉS

Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les enseignants ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2019 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2020 (\$)
Billets – Financement Québec						
2001-2023	6,6260 %	10 378 000	2 908 000	-	415 000	2 493 000
Total – billets FQ		10 378 000	2 908 000	-	415 000	2 493 000

TRAFICS 2019-2020

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

Notes complémentaires aux états financiers

		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2019 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2020 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2013-2023	3,1130 %	21 400 000	17 120 000	-	856 000	16 264 000
2014-2024	3,2710 %	22 076 000	17 348 000	-	1 182 000	16 166 000
2015-2019	1,2380 %	17 450 000	15 356 000	-	15 356 000	-
2015-2023	2,3360 %	2 480 000	1 571 000	-	303 000	1 268 000
2016-2023	1,9200 %	79 448 000	66 264 000	-	6 592 000	59 672 000
2017-2041	3,3490 %	13 300 000	12 236 000	-	532 000	11 704 000
2017-2020	1,2200 %	1 947 000	649 000	-	649 000	-
2018-2027	2,9050 %	7 651 000	7 249 000	-	402 000	6 847 000
2018-2043	3,2240 %	31 900 000	30 624 000	-	1 276 000	29 348 000
2018-2035	3,1500 %	13 082 000	12 326 000	-	756 000	11 570 000
2019-2044	3,0470 %	26 100 000	26 100 000	-	1 044 000	25 056 000
2019-2033	2,8450 %	4 752 000	4 752 000	-	337 000	4 415 000
2019-2025	2,4540 %	6 535 000	6 535 000	-	1 175 000	5 360 000
2019-2022	1 ,7430 %	2 475 000	2 475 000	-	825 000	1 650 000
2019-2044	2,4680 %	40 478 000	-	40 478 000	-	40 478 000
2019-2040	2,4780 %	14 746 000	-	14 746 000	-	14 746 000
2020-2023	0,7740 %	1 283 000	-	1 283 000	-	1 283 000
Total – billets FF		307 103 000	220 605 000	56 507 000	31 285 000	245 827 000
Total - billets FQ et FF		317 481 000	223 513 000	56 507 000	31 700 000	248 320 000

Billets

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants :

2020-2021	18 444 000 \$
2021-2022	18 444 000 \$
2022-2023	18 866 000 \$
2023-2024	62 976 000 \$
2024-2025	18 766 000 \$
2026 et suivantes	110 824 000 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier. Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 41 879 354 \$ (59 076 431 \$ au 30 juin 2019), soit 41 572 360\$ (59 070 220 \$ au 30 juin 2019) pour des bâtiments et 307 250\$ (6 467 \$ au 30 juin 2019) en aménagement et (256 \$) en développement informatique ((256 \$) au 30 juin 2019). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 13 739 637 \$ qui est inclus dans les créditeurs et charges à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

TRAFICS 2019-2020

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

Notes complémentaires aux états financiers

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 615 470 \$ (1 494 792 \$ pour l'exercice précédent). Les intérêts reçus au cours de l'année s'élèvent à 504 278\$ (591 071 \$ pour l'exercice précédent).

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025 et plus	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019
CONTRATS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS								
Construction et travaux majeurs	25 415 597 \$	11 437 596 \$	1 538 244 \$	- \$	- \$	- \$	38 391 437 \$	37 675 488 \$
Commandes de mobilier	862 048 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	862 048 \$	1 005 604 \$
	26 277 645 \$	11 437 596 \$	1 538 244 \$	- \$	- \$	- \$	39 253 485 \$	38 681 092 \$
CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION								
Location d'immeubles	1 305 767 \$	578 106 \$	584 224 \$	423 771 \$	- \$	- \$	2 891 868 \$	3 911 152 \$
Location de photocopieurs et d'équip.informat.	465 024 \$	334 087 \$	334 087 \$	52 772 \$	- \$	- \$	1 185 970 \$	1 323 769 \$
Location de matériel roulant	7 391 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 391 \$	- \$
	1 778 182 \$	912 193 \$	918 311 \$	476 543 \$	- \$	- \$	4 085 229 \$	5 234 921 \$
CONTRATS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES								
Transporteurs scolaires	14 456 533 \$	14 456 533 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	28 913 066 \$	36 302 793 \$
Déneigement	803 530 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	803 530 \$	1 713 978 \$
Tonte de pelouse	118 975 \$	118 975 \$	89 232 \$	- \$	- \$	- \$	327 182 \$	59 205 \$
Huile à chauffage	540 354 \$	56 192 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	596 546 \$	934 463 \$

TRAFICS 2019-2020

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

Notes complémentaires aux états financiers

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025 et plus	Solde au 30 juin 2020	Solde au 30 juin 2019
Surveillance (alarme)	297 330 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	297 330 \$	485 530 \$
Cellulaires	8 449 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 449 \$	4 145 \$
Fibre optique /syst.informatique - entr.et équip.	254 959 \$	54 234 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	309 193 \$	295 027 \$
Disposition des déchets et entretien	391 954 \$	76 167 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	468 121 \$	561 082 \$
Assurances	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	108 810 \$
Déménagement	57 060 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	57 060 \$	114 120 \$
Conciergerie	428 455 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	428 455 \$	- \$
	17 357 599 \$	14 762 101 \$	89 232 \$	- \$	- \$	- \$	32 208 932 \$	40 579 153 \$
AUTRES CONTRATS								
Auditeurs externes	40 292 \$	40 292 \$	40 292 \$	40 292 \$	- \$	- \$	161 168 \$	201 460 \$
Programme d'aide aux employés	14 600 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	14 600 \$	15 750 \$
Solde des budgets:								
Perfectionnement	668 059 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	668 059 \$	429 446 \$
Encadrement des stagiaires (30020)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20 176 \$
Soutien à la composition de la classe (FSE -APEQ) (15321 et 15722)	284 444 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	284 444 \$	246 951 \$
	1 007 395 \$	40 292 \$	40 292 \$	40 292 \$	- \$	- \$	1 128 271 \$	913 783 \$
TOTAL DES OBLIG. CONTRACTUELLES	46 420 821 \$	27 152 182 \$	2 586 079 \$	516 835 \$	- \$	- \$	76 675 917 \$	85 408 949 \$

13. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2020, le coût total que devrait assumer le Centre de services scolaire, s'il perdait les griefs déposés contre lui, est de l'ordre de 1 933 223 \$ dont une provision de 1 244 794 \$ est comptabilisée aux états financiers. Toute autre variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

14. APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est la directrice générale du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

- Les débiteurs incluent un montant de 699 463\$ (857 654 \$ au 30 juin 2019) de comptes clients avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créditeurs ou charges à payer incluent un montant de 199 743 \$ (594 882\$ au 30 juin 2019) de créditeurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créditeurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

15. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs suivant la date de facturation excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin :

	2020	2019
Débiteurs		
Moins de 60 jours	1 496 471 \$	1 748 418 \$
De 60 jours à moins d'un an	381 490 \$	352 675 \$
Plus d'un an	400 411 \$	331 096 \$
Sous-total	2 278 372 \$	2 432 189 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(563 838) \$	(470 404) \$
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	1 714 534 \$	1 961 785 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard aux emprunts temporaires, aux créditeurs et charges courues à payer, à l'exception des déductions à la source et certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux et les dettes à long terme). Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

30 juin 2020	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	72 000 000 \$	—	—	—	72 000 000 \$
Créditeurs et charges courues à payer	43 578 015 \$	447 776 \$	54 113 \$	—	44 079 904 \$
Dettes à long terme	18 444 000 \$	100 286 000 \$	25 434 000 \$	104 156 000 \$	248 320 000 \$
Provision pour avantages sociaux	9 795 443 \$	—	—	1 977 091 \$	11 772 534 \$

30 juin 2019	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	68 000 000 \$	—	—	—	68 000 000 \$
Créditeurs et charges courues à payer	42 290 615 \$	538 309 \$	21 633 \$	—	42 850 557 \$
Dettes à long terme	31 700 000\$	47 508 000 \$	77 100 000 \$	67 205 000 \$	223 513 000 \$
Provision pour avantages sociaux	9 228 195 \$	—	—	2 068 017 \$	11 296 212 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt ferait augmenter ou diminuer les charges annuelles d'intérêts d'environ 805 266 \$.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

16. INCIDENCE DE LA PANDEMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

CENTRE DE SERVICES DES GRANDES-SEIGNEURIES

État de la situation financière

Au 30 juin

2020

2019

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (Découvert bancaire)	3 901 791 \$	1 190 784 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	31 840 872	40 804 345
Subvention à recevoir - Financement	36 007 832	36 281 708
Taxe scolaire à recevoir	2 649 765	2 712 826
Débiteurs	2 585 571	3 401 883
Stocks destinés à la revente	99 758	114 648
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	77 085 590	84 506 194

PASSIFS

Emprunts temporaires	72 000 000	68 000 000
Créditeurs et frais courus à payer	44 079 904	42 850 557
Contributions reportées-acquisitions d'immobilisations corporelles	1 925 422	1 749 804
Revenus perçus d'avance	2 403 226	2 346 196
Provision pour avantages sociaux	11 772 534	11 296 212
Dettes à long terme à la charge de la CS	0	0
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	247 039 133	222 413 040
Passif environnemental	0	0
Autres passifs	3 681 357	2 736 493
TOTAL DES PASSIFS	382 901 576	351 392 302

ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)

(305 815 986)

(266 886 108)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	318 581 051	280 037 114
Stocks de fournitures	138 346	328 604
Frais payés d'avance	575 564	79 323
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	319 294 961	280 445 041

EXCÉDENT (DEFICIT) ACCUMULÉ

13 478 975 \$

13 558 933 \$

CENTRE DE SERVICES DES GRANDES- SEIGNEURIES

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2020

2020

2019

REVENUS

Subvention de fonctionnement du MEQ	260 904 707 \$	241 731 994 \$
Autres subventions et contributions	308 688	367 057
Taxe scolaire	30 872 123	33 820 335
Droits de scolarité et frais de scolarisation	785 832	878 835
Ventes de biens et services	15 973 781	21 247 015
Revenus divers	1 818 088	1 013 289
Amortissement des contributions reportées liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	155 430	153 789
TOTAL DES REVENUS	310 818 647	299 212 314

CHARGES

Activités d'enseignement et de formation	151 701 777	147 243 377
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	69 482 518	66 828 065
Services d'appoint	33 849 289	34 555 330
Activités administratives	11 889 055	11 522 861
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	33 200 129	31 363 999
Activités connexes	10 299 516	7 712 178
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	476 321	536 456
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0	-69
TOTAL DES DÉPENSES	310 898 605	299 765 197

SURPLUS DE L'EXERCICE

(79 958) \$

(552 883) \$

CENTRE DE SERVICES DES GRANDES-SEIGNEURIES

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Exercice clos le 30 juin 2020

2020

2019

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE

13 558 933 \$

14 111 816 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

(79 958)

(552 883)

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE

13 478 975 \$

13 558 933 \$